

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 37



N°048

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2023**

L'AN deux mille vingt-trois, le 09 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise , DANDRIEUX Dominique , SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean-Jacques, NAULEAU Pierre-Yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BOUCHA Safia.

Représentés par :

Monsieur Zishan BUTT	Madame Nabila DJEBBARI
Madame Marie-Amélie ANQUETIL	Madame Marie-Pascale REMY
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Pierre-Yves NAULEAU
Madame Katalyne BELAIR	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Yasmina BAZIZ	Monsieur Zayen CHIKHDENE
Monsieur Lewis CHARTIER	Monsieur Damien BIDAL
Madame Nadège NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Madame Christiane DESCAMPS	Madame Sandrine DESIR
Madame Margaux HOUIS	Madame Mizgin OZHAN
Monsieur Jean-Paul GILLY	Monsieur Gilbert FAUCHEUX
Madame Fatima YAOU	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Pierre SACK	Madame Karine FRANCKET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Monsieur Philippe ALLAIN
Madame Solène DA SILVA	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Maryse EMEL	Monsieur Dominique DANDRIEUX

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric SCHROEDER

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires
Juridiques/Service de l'Administration Générale

OBJET : Vœu proposé le Groupe "L'Alternative Citoyenne!"- Contre une réforme des retraites injuste et inégalitaire

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Sofienne KARROUMI,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'alinéa 4 de l'article L02121-29 ;

Considérant le vœu proposé par le Groupe « L'Alternative Citoyenne ! »

Le gouvernement entreprend de réformer notre système de retraites. Pour économiser quelques milliards qu'il refuse de prendre aux plus riches, l'Etat veut faire travailler les français jusqu'à 64 ans en repoussant l'âge légal de départ à la retraite.

Dans les rues de France, 2 millions de personnes sont allées manifester pour cirer à l'injustice. Partout, les grèves se multiplient. Partout, la contestation gronde.

Nous ne pouvons pas nous taire face à une telle injustice sociale. Cette réforme accroîtra, demain les inégalités, entre les plus pauvres et les plus riches, entre les femmes et les hommes. Tout cela est intolérable.

Notre ville fait partie de celles qui vont prendre de plein fouet les conséquences de cette réforme. La crise sanitaire nous a rappelé à quel point nos territoires sont ceux des travailleurs qui font tourner la France. Nous sommes une ville d'ouvriers, d'aides-soignantes, de femmes de ménage, des techniciens, d'ATSEM, de livreurs, de magasiniers, de préparateurs de commandes, d'AESH, d'infirmières.

A Aubervilliers, nous sommes la France qui travaille dur, celle qui s'épuise au boulot. A 60 ans, parfois même avant, cette France-là a le dos cassé, les yeux fatigués, les articulations ruinée. Cette ville a accueilli par milliers et continue d'accueillir des travailleurs immigrés, venus apporter leur pierre à l'édifice de la prospérité française.

C'est pour ces femmes et ces hommes, qui sont nos mères et nos pères, nos sœurs et nos frères, nos voisins, nos amis que nous devons nous positionner aujourd'hui. Cette réforme leur demande de supporter l'effort que le gouvernement refuse de demander aux entreprises et aux plus riches. Derrière ce chiffre de 64 ans, il y a deux qui paraissent interminables, une santé qui s'étiole et un moral qui prend un coup.

Notre Conseil municipal n'a pas été élu uniquement pour délibérer sur des sujets

techniques et locaux. Notre statut d'élus du peuple nous oblige, aujourd'hui, à utiliser l'écho de cette assemblée pour faire entendre la voix de celles et ceux qui, autour de nous, voient ce projet de loi comme un danger.

La Municipalité est par ailleurs, elle-même employeur de près de 2000 agents. C'est aussi, au nom de tous ces agents que nous prenons position aujourd'hui.

Parce qu'elle connaît la difficulté du travail de ses agents, dans les services techniques, auprès des publics, dans les bureaux, dans les équipements sportifs et culturels de la ville, que la Municipalité doit participer au combat collectif pour le retrait de cette réforme.

Il en va de la dignité de millions de femmes et d'hommes. Il en va de la lutte contre les inégalités. Il en va d'un droit simple :

- Celui de profiter, à la fin de sa vie de quelques années pour soi. Des années où la santé nous tient encore compagnie, des années pour soi, pour les siens et pour les autres, des années de répit après avoir tant donné.

En conséquence, le Conseil municipal :

- se prononce contre la retraite à 64 ans ;
- appelle le gouvernement à retirer sa réforme ;
- appelle les parlementaires à voter contre la réforme ;
- soutient les initiatives unitaires des organisations syndicales, politiques et citoyennes,
- soutient les travailleurs et travailleuses en grève pour défendre leur droit à une retraite décente.

Rejeté par 15 pour, 28 contre (Karine FRANCKET, Pierre SACK, Ling LENZI, Yasmina BAZIZ, Miguel MONTEIRO, Damien BIDAL, Samuel MARTIN, Zakia BOUZIDI, José LESERRE, Marie-Françoise MESSEZ, Dominique DANDRIEUX, Philippe ALLAIN, Guillaume GODIN, Mizgin OZHAN, Christiane DESCAMPS, Zayen CHIKHDENE, Solène DA SILVA , Alain DESCAMPS, Maryse EMEL, Sandrine GRYNBERG DIAZ, Franck LE ROY, Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO, Lewis CHARTIER, Annie VACHER, Margaux HOUIS, Jean-Paul GILLY, Gilbert FAUCHEUX, Dominique HE) , 5 se sont abstenus(Michel HADJI-GAVRIL, Véronique DAUVERGNE, Patricia LOE, Cédric SCHROEDER, Massinissa HOCINE) , 4 ne prennent pas part au vote(Marie-Pascale REMY, Thierry AUGY, Marie-Amélie ANQUETIL, Jean-Jacques KARMAN)

DELIBERE :

APPROUVE

DIT que ce vœu sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département

Reçue en préfecture le : 13/03/23
Accusé en préfecture :
93-219300019-20230309-lmc130023-DE-1-1
Publiée le : 13/03/23
Certifiée exécutoire : 13/03/23

Le Maire,
Karine FRANCLET



